

Afin de gérer de façon rapide et efficace les nombreuses demandes de location, nous vous remercions de remplir et de nous retourner le document suivant. Nous vous rappelons également que l'Agence du court métrage est une association loi 1901 et que votre adhésion (80 € / an) doit être à jour pour bénéficier de nos services (visionnages, aide à la programmation, envoi de documentation, vérification et conditionnement des copies...).

2/ DATE(S) DE PROJECTION

- >
- >
- >
- >

3/ NOMBRE DE PROJECTIONS PAR FILM

- >

4/ LIVRAISON DES COPIES

Nom du lieu :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone :

Fax :

1/ COMMANDITAIRE (CONTACT)

Structure :

Contact (Nom/Prénom) :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone :

Fax :

Email :

5/ LIEU DE PROJECTION

Nom du lieu :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone :

Fax :

6/ FACTURATION

Nom de la structure :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone :

Fax :

7/ TRANSPORT - VOTRE TRANSPORTEUR PREND EN CHARGE :

- L'aller et le retour (obligatoire pour les salles de Paris et périphérie).

Nom du transporteur :

Jour de passage à Paris :

- Seulement le retour (auquel cas le transporteur de l'Agence prend en charge les copies à l'aller, le coût étant alors joint à la facture correspondant à la location des copies).

Nota : le stock de L'Agence est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 sans interruption

8/ LISTE DES FILMS À RÉSERVER (INDIQUER LE NOM DES RÉALISATEURS)

- > >
- > >
- > >
- > >

Pour les commandes plus importantes, n'hésitez pas à joindre une page supplémentaire.

Le programmeur en charge de votre dossier est **Fabrice MARQUAT**

f.marquat@agencecm.com / T. 01 44 69 26 60 / F. 01 44 69 26 69

Il sera votre unique interlocuteur jusqu'à la finalisation de votre programmation

L'Agence du court métrage

2 rue de Tocqueville 75017 Paris (stock copies) - 74 rue du Rocher 75008 Paris (RDV visionnages / Documentation)